

## Ressources

### Maladies infectieuses fréquentes en milieu RPA<sup>2</sup>

- En raison de l'affaiblissement de leur système immunitaire dû à l'âge et la prévalence croissante des maladies chroniques, les aîné(e)s sont considéré(e)s comme vulnérables aux maladies infectieuses ainsi qu'aux conséquences graves de ces maladies sur leur santé physique, mentale et sociale<sup>5</sup>.
- Les signes et les symptômes d'infection chez la personne aînée peuvent être différents de ceux de l'adulte. Une infection peut être donc suspectée lorsqu'il y a une modification de l'état de conscience (confusion, somnolence), une perte d'autonomie ou un changement de comportement (manque d'appétit, irritabilité)<sup>2</sup>.
- Parmi les maladies infectieuses observées fréquemment en milieu RPA, nous pouvons citer ces cinq infections. Rappelons que cette liste n'est pas exhaustive et d'autres infections peuvent y être ajoutées.

#### Clostridium Difficile<sup>2</sup>

##### Description

Le Clostridium difficile (C. difficile) est une bactérie qui peut être présente dans les selles. Dans la majorité des cas le C. difficile est acquis **au cours d'une hospitalisation**.

Une infection à C. difficile devrait être soupçonnée après une **hospitalisation ou une prise d'antibiotiques durant les 12 semaines** précédant l'apparition de diarrhée sans l'identification d'autres sources évidentes.

La période de contagiosité **début à l'apparition des symptômes et persiste jusqu'à 72 h après le retour des selles normales**.

Les personnes avec des symptômes légers peuvent guérir spontanément. Les cas graves peuvent nécessiter un traitement antibiotique.

Dans tous les cas **une évaluation médicale est nécessaire**.

##### Mode de transmission

Transmission fécale orale par les mains contaminées (contact direct ou indirect).

##### Symptômes

- Diarrhée liquide
- Fièvre (parfois absente)
- Crampes abdominales
- Absence habituelle de vomissements
- Présence de sang, de mucus ou de pus dans les selles
- Abdomen distendu

## Actions et particularités en RPA

Le **personnel** doit :

- Se laver les mains avec de l'eau et du savon. Les solutions hydroalcooliques (SHA) ne sont pas recommandées pour éliminer le C. difficile.
- Utiliser l'ÉPI approprié selon le contexte de soins.
- Apporter le matériel de soins nécessaire dans la chambre qui est uniquement dédié au résident.
- Nettoyer et désinfecter les toilettes ou la chaise d'aisance des résidents malades après chaque utilisation.
- Aviser verbalement lors d'un transfert ou un rendez-vous.
- Si besoin, aviser une infirmière du soutien à domicile (SAD) pour évaluation de l'état du résident ou contacter le 811 (Info-Santé).

Les **visiteurs** doivent appliquer les mesures de prévention en place, et se laver les mains avec l'eau et le savon avant de quitter la chambre du résident.

Le **résident** doit :

- Utiliser uniquement la toilette qui lui est réservée.
- Éviter l'usage des douchettes pour ne pas contaminer l'environnement.

## Gastro-entérite virale<sup>2</sup>

### Description

La gastro-entérite virale est une inflammation de l'estomac et de l'intestin. Elle est causée par un virus qui se transmet facilement d'une personne à l'autre.

La gastro-entérite virale est très contagieuse. La période de contagiosité s'étend du début des symptômes jusqu'à 48 heures après la fin des symptômes.

Sans lavage ou désinfection, le virus de la gastro-entérite **peut survivre dans l'environnement jusqu'à 12 jours.**

La gastro-entérite virale ne peut pas être soignée par des antibiotiques. Son traitement consiste plutôt à prévenir la déshydratation.

Dans tous les cas **une évaluation médicale est nécessaire.**

### Mode de transmission

Transmission d'une personne à l'autre.

Les selles et les vomissements peuvent contaminer les mains de la personne malade et les surfaces environnantes. Lors de vomissements, des gouttelettes peuvent contaminer l'environnement jusqu'à 2 mètres autour du malade.

### Symptômes

- Selles molles ou liquides
- Douleurs ou crampes abdominales
- Vomissements et diarrhée
- Céphalées et fièvre

### Actions et particularités en RPA

Le **personnel** doit :

- Se laver les mains avec de l'eau et du savon ou avec une SHA.
- Utiliser l'ÉPI approprié selon le contexte de soins.
- Apporter le matériel de soins nécessaire dans la chambre qui est uniquement dédié au résident.
- Soit se retirer de son travail jusqu'à 48 h après les fins des symptômes, advenant qu'il soit malade.
- Aviser verbalement lors d'un transfert ou un rendez-vous.
- Si besoin, aviser une infirmière du soutien à domicile (SAD) pour évaluation de l'état du résident ou contacter le 811 (Info-Santé).

Les **visiteurs** doivent restreindre leurs visites et se laver les mains avec l'eau et le savon avant de quitter la chambre du résident.

Le **résident** doit :

- Utiliser uniquement la toilette qui lui est réservée.
- Demeurer dans sa chambre ou son appartement pendant la durée des symptômes et jusqu'à 48 heures après la fin des symptômes.

## Grippe<sup>2</sup>

### Description

Infection des voies respiratoires causée par le virus de l'influenza type A ou B. Plusieurs autres virus respiratoires peuvent circuler en même temps que la grippe, incluant le virus de la COVID-19.

Le résident infecté peut être contagieux 24 heures avant le début des symptômes et jusqu'à 5 jours après le début des symptômes. La période de contagiosité peut être plus longue chez la personne âgée.

Habituellement, le traitement de la grippe n'est pas nécessaire.

La vaccination est un très bon moyen de prévenir la grippe et ses complications.

Dans tous les cas **une évaluation médicale est nécessaire.**

### Mode de transmission

Transmission à partir des sécrétions du nez, de la gorge et de la bouche de la personne infectée (embrassade, éternuements, toux, surfaces contaminées).

### Symptômes

- Fièvre et toux
- Douleurs articulaires ou musculaires
- Fatigue
- Mal de gorge

### Actions et particularités en RPA

Le **personnel** doit :

- Se laver les mains avec de l'eau et du savon ou avec une SHA.
- Utiliser l'ÉPI approprié selon le contexte de soins.
- Apporter le matériel de soins nécessaire dans la chambre qui est uniquement dédié au résident.
- Aviser verbalement lors d'un transfert ou un rendez-vous.
- Si besoin, aviser une infirmière du soutien à domicile (SAD) pour évaluation de l'état du résident ou contacter le 811 (Info-Santé).

Les **visiteurs** doivent respecter les mesures préventives en place et restreindre leurs visites.

Le **résident** :

- Doit se laver régulièrement les mains.
- Si fièvre, l'isolement est fortement recommandé pour la durée de la fièvre.
- Si pas de fièvre, il doit pendant 10 jours : respecter une distance de deux mètres (6 pieds) avec les autres et porter un masque en cas de contact étroit. Éviter les personnes vulnérables.

## COVID-19<sup>6,7</sup>

### Description

Infection des voies respiratoires, causée par le virus coronavirus SRAS-CoV-2.

Le résident infecté peut être contagieux 48H avant l'apparition des symptômes et jusqu'à 10 jours après.

La majorité des gens qui attrapent la COVID-19 en guérissent sans traitement particulier.

La vaccination est un très bon moyen de prévenir l'infection et ses complications.

Dans tous les cas **une évaluation médicale est nécessaire**.

### Mode de transmission

Transmission à partir des sécrétions du nez, de la gorge et de la bouche de la personne infectée (embrassade, éternuements, toux, surfaces contaminées).

### Symptômes

- Fièvre et toux
- Douleurs articulaires ou musculaires
- Fatigue
- Mal de gorge
- Essoufflement
- Congestion nasale avec perte d'odorat ou perte de goût
- Difficulté à respirer
- Maux de ventre
- Diarrhée

### Actions et particularités en RPA

Le **personnel** doit :

- Se laver les mains avec de l'eau et du savon ou avec une SHA.
- Utiliser l'ÉPI approprié selon le contexte de soins.
- Apporter le matériel de soins nécessaire dans la chambre qui est uniquement dédié au résident.
- Aviser verbalement lors d'un transfert ou un rendez-vous.
- Si besoin, aviser une infirmière du soutien à domicile (SAD) pour évaluation de l'état du résident ou contacter le 811 (Info-Santé).

Les **visiteurs** doivent respecter les mesures préventives en place et restreindre leurs visites.

Le **résident** :

- Doit se laver régulièrement les mains.
- Si fièvre, l'isolement est fortement recommandé pour la durée de la fièvre.
- Si pas de fièvre, il doit pendant 10 jours : respecter une distance de deux mètres (6 pieds) avec les autres et porter un masque en cas de contact étroit. Éviter les personnes vulnérables.

## Infection au virus respiratoire syncytial (VRS)<sup>2,9</sup>

### Description

Infection des voies respiratoires, causée par le virus respiratoire syncytial (VRS)

Apparition habituelle des symptômes 2 à 8 jours après la contamination.

Contagiosité : environ 8 jours, mais peut aller de 1 à 21 jours.

En général, les personnes qui contractent une infection par VRS guérissent sans traitement particulier.

La vaccination est un très bon moyen de prévenir l'infection et ses complications.

Dans tous les cas **une évaluation médicale est nécessaire.**

### Mode de transmission

Transmission par contact direct avec des gouttelettes respiratoires ou indirect par le biais de surfaces contaminées.

### Symptômes

- Congestion ou écoulement nasal
- Toux
- Éternuements
- Mal de gorge
- Respiration sifflante
- Fièvre
- Fatigue

### Actions et particularités en RPA

Le **personnel** doit :

- Se laver les mains avec de l'eau et du savon ou avec une SHA.
- Utiliser l'ÉPI approprié selon le contexte de soins.
- Apporter le matériel de soins nécessaire dans la chambre qui est uniquement dédié au résident.
- Aviser verbalement lors d'un transfert ou un rendez-vous.
- Si besoin, aviser une infirmière du soutien à domicile (SAD) pour évaluation de l'état du résident ou contacter le 811 (Info-Santé).

Les **visiteurs** doivent respecter les mesures préventives en place et restreindre leurs visites.

Le **résident** :

- Doit se laver régulièrement les mains.
- Si fièvre, l'isolement est fortement recommandé pour la durée de la fièvre.
- Si pas de fièvre, il doit pendant 10 jours : respecter une distance de deux mètres (6 pieds) avec les autres et porter un masque en cas de contact étroit. Éviter les personnes vulnérables.

---

<sup>2</sup>Ministère de la Santé et des Services sociaux. (2019). [Guide de prévention des infections dans les résidences privées pour aînés.](#)

<sup>10</sup>Agence de la santé publique du Canada. (2020). [Vieillesse maladies chroniques : Profil des aînés canadiens](#)

<sup>11</sup>Gouvernement du Québec. (2024). [Symptômes, transmission et traitement \(COVID-19\)](#)

<sup>12</sup>Institut National de Santé Publique du Québec. (2024). [COVID-19 : Prévention et contrôle des infections.](#)

<sup>13</sup>Gouvernement du Canada. (2023). [Virus respiratoire syncytial : Fiche technique santé-sécurité : agents pathogènes](#)

Dernière mise à jour : Juin 2025